

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA SYNAGOGUE DE TOUL
16 février 2024 – Salle des adjudications – 20 heures

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 32

RAPPORT MORAL

Rappel des dates de réunion du CA : 06 mars, 30 mars, 4 mai, 6 juin, 18 septembre et 27 novembre.

L'association a du dans un premier temps se consacrer au règlement de questions juridiques concernant les droits de propriété entre la synagogue et l'ancienne maison du rabbin.

Tous ces problèmes devront être réglés définitivement par un acte devant notaire.

En novembre, nous avons déposé auprès de la DRAC un dossier de demande de subvention pour le financement de l'étude préalable. Nous espérons une réponse positive dans les semaines à venir. L'architecte que nous avons retenu, Mr Grégoire André, devrait pouvoir démarrer les études en Juin et nous rendre ses conclusions en novembre. Il faudra régler ces études dont le montant dépasse les 22 000€.

Le nombre d'adhérents à la fin de cet exercice est de 194. Il était d'environ 100 il y a un an.

Ceux-ci peuvent s'informer de l'actualité de notre association en visitant le site qui est régulièrement mis à jour. (plus de 5 000 visites depuis sa création).

RAPPORT D'ACTIVITES

Au cours du premier trimestre, des courriers ont été adressés aux élus du département ou de la région afin de nous faire connaître et solliciter leur appui pour l'obtention d'aides financières :

- Monsieur le Député Dominique Potier
- Département : Madame Chaynesse-Khirouhi, Présidente, Madame Sylvie Duval, et nos deux conseillers départementaux : Madame Michèle Pilot et Monsieur Martin Triffandier.
- Parlement européen : Madame Nadine Morano
- Région : Mesdames Debord et Lizola, Monsieur Morenvillier, ainsi que Madame Rosner Bloch, déléguée à la culture et aux cultes, qui s'est rendue sur place le 25 août, accompagnée de plusieurs représentants du service du patrimoine.
- Fondation Rothschild

Deux événements ont été organisés :

- Concert le 10 juin dans la collégiale St Gengoult, concert donné gracieusement par le quatuor Stanislas, et suivi d'un apéritif dans les jardins de la synagogue, ce qui a permis à de nombreuses personnes de découvrir les lieux.
- Concert donné le 10 décembre (toujours gracieusement) dans la salle des adjudications par l'ensemble Black Oak de Chicago, en tournée en Europe. Ce concert donné par un ensemble de qualité internationale a rassemblé plus de 110 auditeurs et a connu un

franc et légitime succès.

PERSPECTIVES 2024

- Concert de musique de chambre au printemps
- Conférence donnée par Mr Jarrassé à l'automne.

Par ailleurs, la ville a proposé qu'une partie des recettes d'un des concerts du festival Bach soit dévolue à notre association.

Les études préalables à la restauration de la synagogue par l'architecte Grégoire André de Nancy devraient être terminées pour le début de l'hiver.

La Fondation du patrimoine sera de nouveau approchée et un dossier monté à ce sujet. Il devrait permettre aux donateurs privés et aux entreprises qui le souhaitent de défiscaliser leurs dons.

Nous prévoyons de participer cette année aux Journées Européennes du Patrimoine.

RAPPORT FINANCIER

L'exercice 2023 est clôturé avec un résultat positif de 6 792 euros. L'essentiel des recettes se répartit entre les cotisations et dons (3 947 €) auxquels s'ajoutent les participations volontaires enregistrées à l'occasion des concerts dont l'entrée était libre. (2 360 €).

Etat des comptes au 31/12/2023

- Compte courant : 2 247 €
 - Compte épargne : 4 523 €
- Soit un total de : 6 770 €

Les trois rapports sont adoptés à l'unanimité.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivant les statuts, il doit être renouvelé par tiers chaque année. Quatre noms sont tirés au sort : Mmes Josette Codron, Véronique Hanus, Geneviève François, Mr Daniel Codron. Tous renouvellent leur candidature.

Une nouvelle personne se porte candidate pour intégrer le conseil d'administration : Mme Anne-Marie Aknine.

Mr André Klekzeck a démissionné.

Le vote est effectué globalement et à main levée. Les 5 personnes sont élues à l'unanimité.

L'assemblée générale se poursuit avec la présentation par Mr Dominique Jarrassé de la plaquette de présentation de la synagogue qu'il a réalisée gracieusement. Cet ouvrage est mis en vente pour le prix de 10 euros l'unité. Il sera disponible à la librairie Bossuet, ainsi qu'au siège de l'association.

La séance est levée à 21 heures et s'achève par un verre de l'amitié.

Le Président
Philippe HANUS



La Secrétaire
Geneviève FRANCOIS



Le Trésorier
Jean de SPENGLER

